

CAHIER DES CHARGES - DEMANDE DE SUBVENTION POUR UN PROJET AIDÉ INNOVANT DESTINÉ À LA PROMOTION DU DON DE SANG

La Fédération française pour le don de sang bénévole a mis en place depuis 2022 un dispositif permettant aux structures fédérées de demander une subvention. Pour cela, il leur convient de présenter un dossier relatif à un projet aidé innovant destiné à la promotion du don de sang.

» Qui peut demander ?

Les structures fédérales adhérentes/affiliées suivantes peuvent entrer dans ce dispositif d'aides :

- les Associations et Amicales (ADSB),
- les Unions Départementales (UD),
- les Associations Interdépartementales (AI),
- les Comités Régionaux (CR),
- les Groupements Nationaux (GN).

» Important

Aucun dossier de demande d'aide ne sera pris en compte :

- pour une ADSB si elle est affiliée à une UD qui n'est pas à jour des cotisations de l'année N-1 ;
- pour une UD ou une AI si elle n'est pas à jour des cotisations de l'année N-1 ;
- pour un GN ou un CR si une UD de ce comité n'est pas à jour des cotisations de l'année N-1.

Une structure ayant bénéficié d'une aide en année N ne pourra postuler qu'en année N+2.

» Quels projets peuvent être présentés ?

Les projets présentés devront être des opérations innovantes et les investissements serviront soit à :

- la promotion du don,
- la conquête de nouveaux donneurs ou bénévoles,
- la défense de l'éthique,
- la notoriété de la FFDSB et de ses structures.

» Comment en faire la demande ?

- Il convient d'élaborer un dossier et de le présenter à la FFDSB impérativement 3 mois au moins avant l'événement ou la réalisation. Il contiendra plusieurs pièces :
 - le budget identifiant précisément l'ensemble des aides sollicitées (FFDSB, structures fédérales affiliées, aides extérieures) et un planning prévisionnel de réalisation.
 - des devis.

- le compte-rendu d'activités et le compte-rendu financier de l'année N-1 de la structure demandeuse.
- sur un document annexe un texte argumenté décrivant précisément l'intérêt et l'objectif par rapport aux enjeux fédéraux ou locaux.
- Suivant la structure et quand le projet le permet, engagement de la mise à disposition aux autres structures.
- La FFDSB peut apporter des conseils à la structure demandeuse pour l'élaboration du dossier.

►► Qui décide quel dossier doit être aidé ?

- Pour obtenir l'aide de la FFDSB, il convient que la structure immédiatement au-dessus de celle qui présente le dossier ait donné son accord et se soit engagée à soutenir et à aider financièrement le projet dans la limite des moyens de cette même structure. La redistribution de la subvention annuelle de l'EFS fait partie de ce soutien.
- Le comité d'étude des dossiers de demande d'aides – spécialement nommé est issu du Conseil d'administration (CA) fédéral et présidé par un membre de la commission des Finances avec information au CA – étudiera le dossier. Il donnera ensuite les raisons de l'acceptation ou du refus d'aide. L'information de l'ensemble des structures sera ensuite faite lors de l'assemblée générale fédérale suivante.

►► Quel montant de l'aide ?

- Un pourcentage du montant total du projet, avec un maximum de 50 % du solde à financer, sera déterminé par le comité d'étude.
- L'aide apportée se fera dans la limite de l'enveloppe globale votée par le CA fédéral lors de la validation du budget de l'année N+1.

►► Comment et quand toucher l'aide accordée ?

- Le projet devra être réalisé dans l'exercice de la présentation du projet.
- À l'acceptation du dossier sur présentation des commandes engagées. Un courrier sera établi à destination de la structure demandeuse.
- Joindre un RIB.
- Une présentation du bilan définitif de l'opération est obligatoire. Il précisera :
 - l'impact et les résultats obtenus par rapport à l'argumentaire initial.
 - la présentation de la ou des factures acquittées.
 - éventuellement des photos, des coupures de presse mentionnant la FFDSB et ce, pour une communication fédérale. La Fédération se réserve le droit d'utiliser tout ou partie des documents envoyés, sous réserve des droits (à l'image, publication...).

Aucune aide ne pourra plus être sollicitée au niveau de la structure demandeuse si le bilan final n'est pas remis.

Présentation de votre association

Dénomination
(Amicale, Association,
AI, UD, CR ou GN)

Codification fédérale

Nom de la personne
déposant le dossier

Adresse du siège social

Date de création

Date de la dernière déclaration

Numéro RNA

Date de la dernière

PRESIDENT(E)

TRESORIER(E)

SECRETAIRE

Nom et Prénom :

Nom et Prénom :

Nom et Prénom :

Adresse :

Adresse :

Adresse :

Mail

Mail

Mail

Demande de subvention au titre d'un projet aidé innovant

Intitulé du projet

Objectif

Description de l'action

Date ou période

Lieu

Coût de l'opération

Détail (Nom des fournisseurs, des prestataires...) et montants

Coût total :

Aide sollicitée :

- €
- €
- €
- €
- €
- €

Joindre impérativement les devis

Dénomination		0	
BUDGET PREVISIONNEL DE L'ASSOCIATION POUR L'ANNEE			
Si vous disposez déjà d'un budget prévisionnel, merci de le joindre sans renseigner cette page. Merci de ne pas porter les centimes.			
	DEPENSES		RECETTES
Achats		Ventes de produits	
Fournitures de bureau		Subventions	
Fournitures diverses		Autres produits	
Locations		Cotisations	
Assurances		Dons	
Déplacements		Participations aux activités	
Frais de fonctionnement			
Promotion			
Cotisations diverses			
Autres Charges			
TOTAL DES DEPENSES	- €	TOTAL DES RECETTES	- €

Dénomination		0	
COMPTES DE RESULTAT DE L'ASSOCIATION POUR L'ANNEE			
Si vous disposez déjà d'un compte de résultat, merci de le joindre sans renseigner cette page.			
	DEPENSES		RECETTES
Achats		Ventes de produits	
Fournitures de bureau		Subventions	
Fournitures diverses		Autres produits	
Locations		Cotisations	
Assurances		Dons	
Déplacements		Participations aux activités	
Frais de fonctionnement			
Promotion			
Cotisations diverses			
Autres Charges			
TOTAL DES DEPENSES	- €	TOTAL DES RECETTES	- €

ELEMENTS DE BILAN DE LA STRUCTURE DEMANDEUSE POUR L'ANNEE N-1		
Obligatoire pour toute demande de subvention		
Si vous disposez déjà d'un bilan, merci de le joindre sans renseigner cette page.		
Merci de ne pas porter les centimes		
	Exercice clos	Exercice précédent
Total des avoirs en comptes courants bancaires à la date de clôture d'exercice		
Total des avoirs en comptes sur livret à la date de clôture d'exercice		

Dénomination		0	
BUDGET PREVISIONNEL DE L'ACTION DE PROMOTION POUR L'ANNEE			
	DEPENSES		RECETTES
Achats		Ventes de produits	
Fournitures de bureau		Subventions	
Fournitures diverses		Autres produits	
Locations		Cotisations	
Assurances		Dons	
Déplacements		Participations aux activités	
Frais de fonctionnement		Fonds propres	
Promotion		Subvention sollicitée	
Cotisations diverses		Aides des structures de niveau supérieur	
Autres Charges		Aides extérieures (précisez de quel organisme)	
TOTAL DES DEPENSES	- €	TOTAL DES RECETTES	- €